Apprendre la démocratie et les droits de l'Homme.

Conférence d'évaluation 2006-2009 15 Avril 2010

Table ronde des partenariats pout l'Ecddh.

Déclaration A. Mouchoux (extraits)

... Il faut tout d'abord féliciter le secrétariat et la DG 4 pour l'organisation et la pertinence de cette Conférence d'évaluation :

L'organisation puisqu'elle permet de nous rassembler dans notre diversité d'origine géographique et de structures puisqu'ici sont réunis les éléments fondamentaux du CoE, les représentants du Comité des Ministres, l'Assemblée parlementaire, le Congrès (CPLRE) et les OING avec leur Conférence.

La pertinence parce que l'ECDDH depuis son institution a connu un développement sensible et une amélioration constante : il est donc nécessaire de tenir des rencontres concrétisant une évaluation exhaustive des activités conduites ; c'est d'autant plus nécessaire qu'il est judicieux d'établir ce bilan à l'issue de la 3° phase alors qu'est lancé le programme 2010-2014.

Le partenariat est d'évidence indispensable pour l'ECDDH : il se situe à tous les niveaux, lors de l'élaboration et de l'application sur le terrain ; il nécessite la permanence ; l'ECDDH est un engagement et un travail durables qui doit se mettre en œuvre partout. Le partenariat s'articule sur des contenus, sur une méthodologie et des pratiques.

Nous réussissons assez convenablement le partenariat conceptuel qui, depuis des années déjà, permet une collaboration fructueuse quand il s'agit de définir les éléments substantiels, les orientations, les grands axes politiques et les nouveaux programmes s'attachant ainsi à la pérennité de l'ensemble ; la preuve en est avec la succession des programmes et leur définition comme celui-ci « l'apprentissage de la démocratie et des droits de l'Homme en milieux scolaires et extrascolaires tout au long de la vie »

Il est bien sûr évident que le partenariat est essentiel sur le terrain et que c'est bien à ce niveau qu'il prend tout son sens notamment entre les OING et les composantes du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux que ce soit dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle et cela dans la durée

Concernant toujours le partenariat, les exemples sont multiples de son renforcement entre les coordinateurs, leurs réseaux et les OING : là encore pour des applications et des mises en œuvre concrètes ; il faut par conséquent développer et améliorer ce partenariat ...naturel

naturelles et durables.
Pour toutes ces raisons nous saluons très positivement la prochaine adoption par le Comité des Ministres, d'une Recommandation sous forme de Charte. La Conférence des OING a, à maintes reprises, demandé qu'un document contraignant soit adopté par le CoE pour que tous les Etats membres dans leur diversité mettent sans délai en œuvre une véritable ECDDH! La Conférence des OING sera très vigilante sur cette mise en œuvre effective de cette Recommandation; nous agissons ainsi pour l'universalité des droits de l'Homme et la promotion des valeurs fondamentales du CoE!
Le travail en ce domaine ne sera jamais achevé : c'est pourquoi nous devons être particulièrement actifs pour tout ce qui relève de l'Education et de la formation et de l'éducation tout au long de la vie et nous insistons fortement sur la formation des enseignants, celle des personnels d'éducation, en particulier celle des chefs d'établissements.
Nous affirmons que l'évaluation de ce 3° programme ECDDH doit également comprendre, pour son intégration dans le nouveau programme 2010-2014, le travail et les résultats importants réalisés dans le cadre de la conception du Livre Blanc et dans celui du Dialogue Interculturel avec toutes ses composantes.
A.Mouchoux